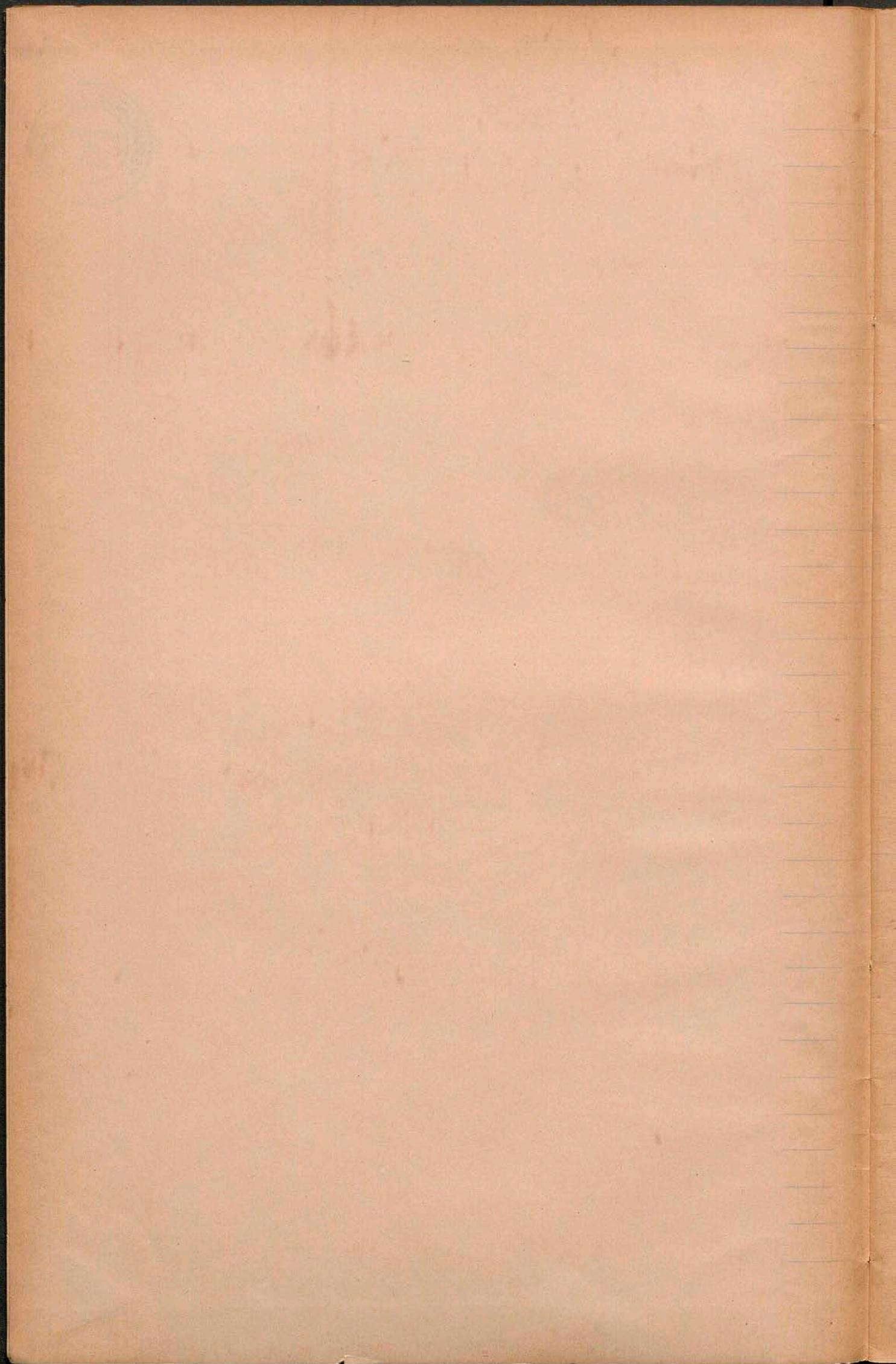


COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, relatif à la révision du classement des places fortes et postes militaires en Algérie. (N° 68, session extraordinaire 1884.)

Nommée le 4 décembre 1884.

MM.

- 1^o BUREAU : LE GÉNÉRAL ARNAUDEAU.
- 2^o — LE GÉNÉRAL DUBOYS-FRESNEY.
- 3^o — LE GÉNÉRAL PÉLISSIER.
- 4^o — LE GÉNÉRAL FRÉBAULT.
- 5^o — LE GÉNÉRAL GRESLEY.
- 6^o — FORCIOLI.
- 7^o — JACQUES.
- 8^o — LE COLONEL DE CHADOIS.
- 9^o — LE GÉNÉRAL GUILLEMAUT.



1

5 Décembre 1884

M. le Général Duboy - Fresney - Dubert - M. Forester, secrétaire
Nommé séance.

M. le Colonel D'Age est élu Président : le secrétaire D'Age est élu
Du même ce qu'il a dit son charge bureau

1^{er} Bureau - M. le Général Armand fait le discours d'ouverture. Le Colonel
pour le maintien de Dieu et d'Israël comme porte : 1000 membres à Paris : à
comme le Comité de l'école en 1871

2^e Bureau M. Duboy - Fresney dit que le Congrès a pour l'abolition de l'orthographe
c'est qu'elle devient être inutile : le Comité a accepté cette décision

3^e Bureau M. F. Robin dit que le quatuor s'est formé il a abordé dans son bureau
^{à l'âge de}

4^e Bureau M. le Général de Bédou dit qu'il s'exprime dans le même sens

5^e Bureau M. le Général Genty dit qu'il n'a rien dit non plus

6^e Bureau M. Robin se courbe par le projet "ce Comité" a fait jurer de la Commission
pour soumettre des observations au Congrès. et ce qui concerne le dévouement et l'organisation
membre de l'Assemblée

7^e B. M. Jacques a fait valoir dans son bureau les arguments qui militent
en faveur de l'abandon de Dieu et d'Israël

8^e B. M. le Colonel Chabot a dit

9^e B. M. le Général Galland dit que le quatuor n'a rien dit d'abord

M. Jacques pour la parole sur le maintien de Dieu et d'Israël : qu'il a
souhaité de la part générale on a pu se rendre compte, l'orthographe de l'école est
et l'enseignement : ainsi le bulletin prend à l'existence de ce projet et il se demande
d'où lui viendrait le secours en cas de besoin

M. Jacques croit que le Congrès abolitionniste, d'après ce qu'il a dit, l'orthographe : ce
d'ailleurs et le Comité de l'orthographe n'aura pas même de conseil

Le Comité Municipal, l'Administration ont donné un avis pour le maintien : l'ancien
sujet fait le non abolitionniste

Il est que l'on doit demander le point de vue de Dieu et de l'orthographe
relatifs : Dieu et d'Israël

M. Armand comment le projet : Dieu et d'Israël était avant la création de Paul Sabatier
un projet très important : abolitionniste : un important abolitionniste : l'ancien, dans tous

- les cas on devrait maintenir le régime comme usage pour la population
- M. le Général Guillemin dit qu'il est allé samedi à Port Natal. De ce lieu le voyage est très difficile, surtout pour un troupe. M. Beaupré y était allé et s'en était même inquiété malgré le froid. C'est un point qu'il faudrait examiner. On ne peut pas le garder de Port Natal à l'ouest, mais certainement la plus de personnes de Port Natal par le Natal
- M. Armande demande si on ne peut pas utiliser les bâtiments comme école
- M. le Général Greley dit qu'il n'a pas envoyé un gendarme à Port Natal. Il faut laisser les gendarmes dans les points pour qu'ils puissent se porter facilement sur un point. D'aller de ce lieu vers ce point par le chemin de fer, dit qu'il sera construit
- M. le Général Soliman dit que tout le monde admet le maintien de Port Natal et la Commune n'a pas à s'inquiéter de la gendarmerie qui demeure et s'en va : on n'est sûr que de la question de l'indemnité. Ici ce n'est pas un point ou non
- M. Sauger dit qu'une déclaration de Port Natal au sujet de l'indemnité n'a été faite pour la minute, mais l'indemnité est élevée. M. Armande la Commune et ne pas l'indemnité.
- M. Armande dit que le Port Natal a l'air d'un pays civil, mais il y a installé des troupes et d'entretien le point
- M. le Président demande à la Commune si elle doit un supplément de police
- M. le Général Soliman se fait écouter pour la question de police relative à Port Natal. Si la Chambre de Dix les a eus, on les fera remettre à la Commune
- La Commune accepte ces propositions
- M. le Président demande si l'on doit choisir le Rapporteur.
- M. Soliman fait remarquer qu'il faut attendre les remarques de la minute : ce qui est rapporté soit l'expression de l'opinion de la majorité - M. Greley demande le rapporteur de l'indemnité. non ce n'est pas convenu le vote de l'indemnité qui s'appelle le vote de l'indemnité de non et l'offre qui y a été faite

Le Secrétaire

Le Président
 G. Duboy premier

L'ame du 10 Décembre

Ordre de M. le Général Duboy. Fresney

Secrétaire M. Forest

Le L'ame est ouvert : 24 1/2. Le secrétaire donne lecture des documents fournis par le Maire de l'Église Gullemand dit qu'il ne pourrait pas le rétablir : D'après ce qu'il a vu et vu, il n'a rien de bon sur ce rétablissement bien plus facile et l'on peut qu'on dit de l'Église.

M. Jacques dit qu'il n'a pas de nouvelles exactes, et l'écrit qu'il fait de son mieux.

M. Armande fait remarquer que l'Église n'est pas de l'Église, mais qu'il y a de l'Église.

Le Général Duboy, Fresney, fait remarquer que l'Église n'est pas de l'Église, mais qu'il y a de l'Église.

M. Jacques donne lecture d'un acte de l'Administration de la Commune de l'Église. M. Forest

M. l'Administrateur dit que les quatre villages composent la commune ont été fondés

impensément par le vote de la Chambre. En 1871 et le samedi 9 de ce mois

il y avait eu l'Église n'est pas de l'Église. C'est dans ce temps que se sont réunies les premières

insurgés. L'Église n'est pas de l'Église, mais qu'il y a de l'Église.

surveillance par la présence de la petite garnison. D'ailleurs la Chambre n'est pas de l'Église.

En 1871, la Commune a été fondée par le vote de la Chambre : elle est donc

fondée par le vote de la Chambre : elle est donc fondée par le vote de la Chambre.

à ce point de vue, comme aujourd'hui, le D. l'Église n'est pas de l'Église.

Le D. l'Église n'est pas de l'Église, mais qu'il y a de l'Église.

M. Jacques ajoute qu'il n'y a pas de l'Église, mais qu'il y a de l'Église.

par le vote de la Chambre, la Commune n'est pas de l'Église, mais qu'il y a de l'Église.

facteurs et il écrit qu'il y a de l'Église, mais qu'il y a de l'Église.

Commune

M. Armande et Gullemand disent que l'Église n'est pas de l'Église, mais qu'il y a de l'Église.

de l'Église n'est pas de l'Église, mais qu'il y a de l'Église.

de l'Église n'est pas de l'Église, mais qu'il y a de l'Église.

M. le Général Gredley fait remarquer qu'il n'y a pas de l'Église, mais qu'il y a de l'Église.

si on rappelle à l'Église par le bon D. l'Église n'est pas de l'Église.

M. le Gén. Gullemand dit que l'Église n'est pas de l'Église, mais qu'il y a de l'Église.

bourj de Douai supplie la classe. Si l'autorite civile veut profiter du batement
de Douai une classe de plus, elle n'a qu'a le mettre en etat.

M. Jacques fait remarquer que les colon sont 12 habit. de Douai et que les autres villages
sont encore plus bas

M. Duboyz Fresney dit qu'a Ora et Nizan le poble n'este plus, tandis qu'a Douai
tout est fait

M. Guillemaut dit qu'on ne perd pas temps pour les villages

M. Delorme dit que le poble n'a pas empche le batement d'ouvrir les villages; il veut
revoir leur poble, et batement le même abri

M. Jacques declare qu'il n'agit simplement de maintenir ce qui existe

M. Delorme dit que le poble n'est un moyen terrible et qu'on peut y en faire des hauts

M. l'General Rebault fait des observations au sujet de pombles

Le Sec

Le Secretaire

[Signature]

Le President

M. Duboyz Fresney

L'annee du 16 Decembre

President M. l'General Duboyz Fresney

M. Armandeau donne lecture de la lettre qui a ete transmise par M. l'General
de la Guerne. Il en resulte que le poble a ouvert le communis complet,
et est en etat de commencer le batement

M. l'General Armandeau est ^{rapporte} ~~avis~~ la suite de quelques observations
presentes par M. Jacques qui persuade de son opinion d'ouverture

Le batement de Ora et Nizan est vote a la majorite de 4 voix contre 3.

M. Armandeau donne lecture de son rapport concernant au batement

Le rapport est accepte

Le Secretaire

[Signature]

Le President

M. Duboyz Fresney

